

## Séance du Conseil Municipal du 8 septembre 2016 à 20h30.

**Secrétaire de séance :** Jean-Pierre LEBEE

**Absents excusés :** Christophe LAGEIN procuration donnée à M. Laurent CHERRUAULT

### 1. Lotissement des Hys

La société ENEDYS (ERDF) a envoyé un devis pour l'effacement de la ligne HTA qui surplombe le futur lotissement. La partie à notre charge est de 12185,74 € TTC.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité du conseil municipal.

Une convention PUP (projet Urbain Partenarial) a été négociée avec des riverains privés. Un accord écrit a été obtenu permettant sa validation. La participation de ces propriétaires est de 63195 € pour sa contribution aux travaux de viabilisation diminuée de la valeur du terrain qu'ils vendent à la commune. Cette contribution sera versée suivant l'état d'avancement des travaux de viabilisation.

Cette convention est approuvée à l'unanimité du conseil municipal.

Il est nécessaire de modifier le PLU pour changer le zonage des parcelles concernant le projet du futur lotissement (passage de 1AUC à 1AU). Il s'agit d'une procédure allégée.

Il est proposé de lancer cette modification à l'unanimité du conseil municipal.

Par ailleurs le foyer « Etoile de Siloë » a des projets d'extension et le zonage actuel ne le permettrait pas (zone 2AUc, zone à urbaniser non prioritaire).

La proposition de changement de zone est acceptée à l'unanimité du conseil municipal.

Enfin, il y a un projet d'extension de la CUMA en zone agricole qui nécessite aussi que cette possibilité soit inscrite au PLU (procédure allégée).

Il est proposé de lancer cette modification à l'unanimité du conseil municipal.

Pour accompagner la commune pour la première révision, il est proposé d'activer la tranche conditionnelle prévue dans le marché du lotissement

Cette proposition est approuvée à l'unanimité du conseil municipal.

Pour l'évolution de la CUMA il est proposé de faire appel au même cabinet.

Le devis associé est accepté à l'unanimité du conseil municipal.

### 2. Voirie

La commune est éligible à une subvention du département. Il est nécessaire de prendre une délibération pour obtenir cette subvention.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité du conseil municipal.

### 3. Evaluation des pratiques d'entretien des espaces verts

Une évaluation des pratiques d'entretien des espaces verts a été réalisée par le syndicat du bassin du Semnon. Le rapport est présenté par M le Maire. Par ailleurs la commune s'engage à interdire l'utilisation de produits phytosanitaires.

Ce bilan est validé à l'unanimité du conseil municipal.

### 4. Installation classée sur la protection de l'environnement (régularisation)

Il est présenté un projet de restructuration d'un élevage bovin implanté sur les communes de Janzé et Amanlis. Ce projet est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

## **5. Syndicat des eaux**

Le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable est présenté par M Le Maire.  
Ce rapport est approuvé à l'unanimité du conseil municipal.

## **6. Logements**

Un plan partenarial doit être élaboré avec la CCPRF pour assurer la gestion partagée du logement social (demandes et offres de logement social). Dans un premier temps seuls les bailleurs sociaux privés seront concernés.  
Ce projet est approuvé à l'unanimité du conseil municipal.

## **7. Election d'un adjoint**

Suite au décès de monsieur Gabriel RINFRAY, il est proposé d'élire un nouvel adjoint pour la responsabilité voirie-bâtiments-espaces verts.  
M HERRAULT Dominique se propose comme candidat. Il est élu par 13 voix.

La séance est levée à 23 h 15.

Le Maire,